COMMUNE DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

TORSACAR Prefecture

64101t0R\$4C20231211-D2023232-DE

délibération : D 2023 23 2

L' an deux mille vingt trois, le lundi 11 décembre à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil à la Mairie de TORSAC, sous la présidence de BREARD Catherine, Le Maire.

Nombre de conseillers en

exercice: 14

Date de convocation du : 06 Décembre 2023

Présents: 11

Votants: 12

<u>Présents</u>: BREARD Catherine, BRISSEAUD Philippe, SAUMON Didier, BENETEAU Laurent, BOUCQ Bernard, TARDY Marie-Line, GUISNET Jimmy, GREGOIRE Hervé,

ADAM Olivier, SURGET Chantal, LARPE Pascal

LABUSSIERE Patricia a donné pouvoir à BREARD Catherine

Objet : Aménagement de sécurité de la RD 41

Absent(s): VARAS-DIARRA Catherine, BLANC Wilfried, LABUSSIERE Patricia

Secrétaire de Séance : Bernard BOUCQ

Madame le Maire rappelle que la commune a fait appel à l'Agence Technique Départementale de la Charente pour l'assister dans la sécurisation de la route départementale 41, entre le cimetière com-munal et le carrefour de la route des Chaintres ».

L'objectif de cet aménagement est de réduire la vitesse des véhicules, sécurisant ainsi les lieux pour les piétons.

Le projet comprend :

- L'aménagement d'un cheminement piéton le long du tracé de la RD 41,

Pouvoirs:

- La création de passages piéton.

- La création au sol de dispositifs de ralentissement avec signalisation appropriée,

- La gestion des eaux pluviales.

- La signalisation

- La mise en place d'un éclairage public le long du cheminement

Pour financer ce projet, Madame le Maire envisage de déposer un dossier de demande de subvention au titre de la DETR 2024. Une demande de subvention au titre des amendes de police sera également déposée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve.

Pour: 12 Contre: 0 Abstention: 0

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an ci-dessus. Au registre sont les signatures Pour copie conforme Le Maire, Catherine BREARD

Emis le 11/12/2023, transmis en préfecture et rendu exécutoire le 15 BEC. 2023

